

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
**STATION DES
ROUSSES**
HAUT-JURA



LA STATION DES ROUSSES PRÉSENTE

CLASSIC MID-AMATEURS & GRAND PRIX SENIORS

13-14 SEPTEMBRE 2025



36 TROUS - 2 PARCOURS

Inscriptions sur : www.domainemontsaintjean.com
à partir du 15 juin

JAYPEE

Classic Mid-Amateurs – Station des Rousses

Golf du Domaine du Mont-Saint-Jean

&

Golf du Rochat

13 et 14 septembre 2025

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions : **vendredi 22 août 2025**

Publication Liste des inscrits et Liste d'attente : **mercredi 27 août 2025**

Publication des départs : **vendredi 12 septembre 2025**

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs :

- Licenciés à la Fédération Française de Golf, avec, à la date de clôture des inscriptions, une licence active avec un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté.
- Licenciés dans une fédération étrangère reconnue, avec, joint au bulletin d'inscription, une attestation de licence active et pour l'année en cours, une attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé.

L'épreuve est ouverte aux joueurs de 25 ans et + (25 ans la veille du début de la compétition)

Formule de jeu

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour

- Tour 1 (samedi 13 septembre) – *parcours déterminé à la clôture des inscriptions*
- Tour 2 (dimanche 14 septembre) – *parcours déterminé à la clôture des inscriptions*

Séries - Marques de départ

Une série Dames : Départs des repères IV (bleu).

Une série Messieurs : Départs des repères II (blanc).

Départage

En cas d'égalité pour la première place pour le Classic, les joueurs concernés partent en play-off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement.

(Exemple : déclarer des co-vainqueurs.)

Comportement et Etiquette

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking.

Application du Code de comportement de la ffgolf (REGLES LOCALES PERMANENTES DES EPREUVES FEDERALES AMATEURS § 14).

Engagement

Inscriptions

Les inscriptions se font uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement.

Chèque à l'ordre de SAS DOMAINE MONT-SAINT-JEAN

Droits d'engagement

• Adultes : 90 €

Abonnés Golf : 45 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) 7 jours avant le début de l'épreuve, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

Joueurs autorisés : Nb max	Dames : Nb mini (hors WC)	Wild cards : Nb max autorisé
120	33	12

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- Le classement au Mérite National Mid-Amateurs.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Organisation

Entraînement

Les journées officielles de reconnaissance des parcours sont fixées dans les 15 jours qui précèdent l'évènement (hors weekend).

Entraînement autorisé avant un tour ou entre des tours : Pas de pénalité pour un joueur qui s'entraîne sur des trous qui ne seront pas utilisés pour les tours (clarification 5.2/1)

Tirage des départs

La liste des joueurs, classée par index, est découpée en 4 blocs égaux (bloc 1 premiers index à bloc 4 derniers index).

Le tirage des départs se fait de la manière suivante :

- Lors du 1er tour, faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis bloc 4.
- Lors du 2ème tour, dans l'ordre inverse des résultats.

(Si possible, les départs se feront par alternance avec le Grand Prix Séniors)

Classement

Classement BRUT exclusivement et obligatoirement par sexe

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers de chaque série sont primés.

La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.

Comité de l'épreuve

L'épreuve est sous la responsabilité du Comité d'épreuve mis en place par la Commission Sportive du Club. S'il y a un arbitre, il doit être intégré au Comité d'épreuve. S'il n'y a pas d'arbitre, le Comité de l'épreuve pourra sur toute question de règle faire appel à la cellule de veille mise en place par la Ligue ou à défaut à la cellule de veille arbitrage de la fédération (voir site arbitrage.ffgolf.org).

Le Comité de l'épreuve, une fois mis en place, doit s'assurer que la coordination avec les services de secours a bien été organisée.

Classic Mid-Amateurs – Station des Rousses

Golf du Domaine du Mont-Saint-Jean

&

Golf du Rochat

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Conditions de participation

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence de l'année en cours, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

Inscriptions

A retourner par courrier, accompagné du règlement.

Chèque à l'ordre de SAS Domaine du Mont-Saint-Jean

DOMAINE DU MONT-SAINT-JEAN

CLASSIC MID-AM

286 ROUTE DU MONT-SAINT-JEAN

39220 LES ROUSSES

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

NOM PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLUB :

NUMERO DE LICENCE FFG :

INDEX :

CLASSEMENT MERITE :

TEL :

@MAIL :

Droits d'engagement

- Adultes : 90 €
- Abonnés Golf : 45 €